



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 janvier 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 janvier 2002

Organisation des classes de découvertes - Subventions à verser aux écoles.

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU,
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA,
Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie
HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-
Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 janvier 2002

DELIBERATION D20020006

Enseignement Primaire et Temps Libre **Organisation des classes de découvertes - Subventions à verser aux écoles.**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le 26 juin 2000, la Ville de Niort a décidé d'apporter son aide financière aux classes de découvertes en fonction du quotient familial des parents. Cette mesure d'équité sociale a suscité le dépôt de nombreux dossiers de la part des écoles sous couvert de l'Inspection d'Académie (date limite le 15 novembre 2001).

Le 27 novembre 2001, j'ai présidé une Commission regroupant des directeurs d'école et des conseillers pédagogiques pour apprécier la validité des projets.

La commission a étudié les 38 dossiers présentés (dont la reconduction des "classes lecture" en Z.E.P.) et projets PAC (Projets d'Action Culturelle).

Les 57 classes de découvertes et 16 projets PAC concernent 1313 enfants de 20 écoles (cf liste jointe). Le coût prévisionnel des projets est de 70436,10€ (462030,52F) pour les classes de découvertes et de 1573,27€ (10320F) pour les projets artistiques et culturels. Les recettes partenariales diverses négociées par les écoles sont estimées à 14309,15€ (93861,89F) (Association Parents d'élèves, coopérative, Education Nationale). Pour le solde, en application des quotients familiaux, la prise en charge pour les familles est estimée à 16617,91€ (109006,33F) et celle de la Ville à 29572,29€ (193981,53F).

Ce programme présenté doit se dérouler de janvier 2002 à juin 2002, il est donc impératif que le Conseil Municipal délibère ce 14 janvier. Une avance de trésorerie équivalent à une estimation de 50% de la participation ville pourra être versée afin que l'école puisse engager les réservations (hébergement, transport...) nécessaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- entériner le choix de la commission et de décider le versement des subventions aux écoles (OCCE, USEP) conformément au tableau prévisionnel présenté.

Les crédits correspondants sont ouverts au budget 2002.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)